

À Paris, le 4 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : ACCOMPAGNEMENT DE L'ARTISTE À LA DIRECTION DE LIEU DE CRÉATION LABELLISÉ

Les trois associations de labels dirigés par des artistes, l'ACDN, l'ACCN et l'A-CNCM, en concertation avec la Direction générale de la création artistique, ont choisi de mettre en place début 2020 un accompagnement destiné à transmettre aux artistes nommé.e.s et/ou souhaitant candidater à la direction d'un lieu de création labellisé les bases budgétaires, juridiques et sociales nécessaires à la réalisation des missions de ces lieux (Centres dramatiques nationaux, Centres chorégraphiques nationaux, Centres de développement chorégraphique nationaux et Centres nationaux de création musicale).

La direction pédagogique de cette première édition a été confiée à l'Ecole de la Comédie de St Etienne.

L'idée de cet accompagnement est d'alterner apports théoriques et études des structures, pour accéder à une meilleure connaissance de ce nouvel environnement professionnel et faciliter la mise en œuvre d'un projet artistique.

Cette dynamique pédagogique permettra à la fois d'offrir aux futur.e.s directeur.rices d'avoir une réflexion concrète sur leurs pratiques et d'accompagner les artistes désireux.ses d'accéder à ces fonctions dans leurs candidatures.

Alors qu'un élargissement du profil des candidat.e.s est souhaitable, et que trop peu de femmes candidatent et accèdent à ces postes de direction, cet accompagnement vise à permettre à celles et ceux qui s'en sentiraient a priori exclu.e.s d'envisager, en toute légitimité, une candidature à la direction de ces maisons.

Le programme pédagogique prévoit deux semaines de formation et peut accueillir jusqu'à 12 stagiaires. **La première session aura lieu du 10 au 14 février 2020** à la Comédie de Saint-Etienne et du **17 au 21 février 2020** au **Tréteaux de France**.

Frédéric Pérouchine, référent de cet accompagnement, se tient à la disposition des intéressé.e.s pour tout renseignement complémentaire, détail du programme prévisionnel, et inscription (avant le 15 décembre) : perouchinef@gmail.com

Contact :

Frédéric Pérouchine, secrétaire général de l'ACDN et de l'ACCN
perouchinef@gmail.com / 06 63 17 49 51